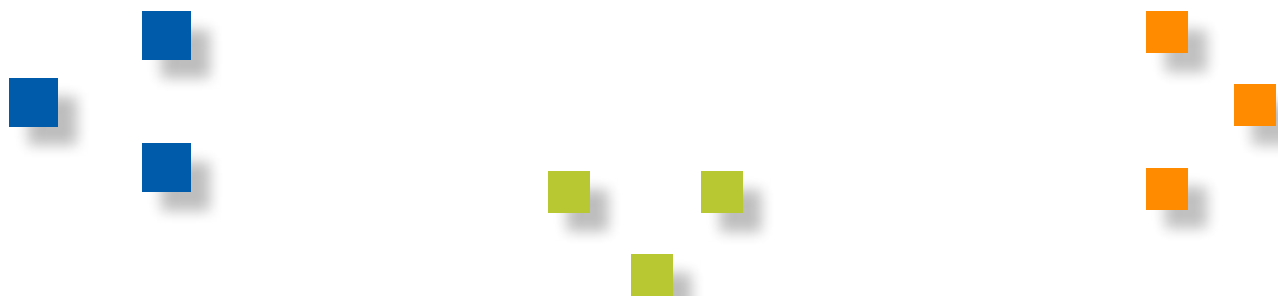




INFO-COURRIEL



Défendre le droit au travail
pour tous et toutes.

Défendre le droit d'accès à la
formation pour tous et toutes.

Développer sans exclure.



Défendre le droit au travail pour tous et toutes

Développer sans exclure

Défendre le droit d'accès à la formation pour tous et toutes

À la Coalition

Information sur le budget



Le 20 novembre dernier, le ministre des Finances et de l'Économie (MFQ), Nicolas Marceau, présentait le premier budget du gouvernement minoritaire de Pauline Marois. Optant pour une rigueur budgétaire susceptible de plaire aux marchés financiers et aux partis d'opposition, le budget fut accueilli avec tiédeur par les milieux progressistes québécois. Voici les principales mesures budgétaires touchant les secteurs d'activité de la Coalition, donc les organisations qui la composent.

Tout d'abord, mentionnons que le budget du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, qui comprend autant les mesures d'aide à l'emploi que les mesures d'aide financière, diminuera de 53 millions de dollars pour l'année financière 2013-2014. Il est fort probable que cette diminution soit due à la baisse du taux de chômage anticipée, que le ministère des Finances et de l'Économie prévoit à 7,5 % en 2015 (7,7 % en octobre 2012). Il ne s'agit donc pas d'une baisse dramatique, mais d'une réduction qui s'ajoute à des années de rigueur budgétaire et n'a rien pour faciliter l'accompagnement des personnes en situation de pauvreté et « sous-représentées sur le marché du travail », (expression maintenant utilisée par la CPMT).

Concernant l'**insertion et l'intégration en emploi**, le gouvernement a reconnu que l'emploi représente le meilleur moyen pour sortir de la pauvreté. D'ailleurs, la ministre du Travail et ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale présentera d'ici quelques semaines de nouvelles orientations et un programme visant une plus grande participation au marché du travail des jeunes, des immigrants, des travailleurs âgés, des personnes handica-

pées et des prestataires de l'aide de dernier recours.

À propos de la **formation et l'éducation**, il a été dit, lors du discours sur le budget, que « le Québec doit pouvoir compter sur la présence d'une main-d'oeuvre qualifiée et en quantité suffisante ». Il importe par ailleurs de « continuer de valoriser la formation professionnelle, pour mieux tirer parti des besoins des entreprises ». De même, les efforts doivent être maintenus, voire intensifiés en regard de la formation continue et de la formation de base, incluant l'alphabétisation, notamment auprès des travailleurs peu qualifiés.

Sur le plan du **développement local et communautaire**, on a annoncé le dépôt d'un projet de loi-cadre sur l'économie sociale, « afin de la reconnaître, de la promouvoir et de la développer ». Le Chantier de l'économie sociale contribue activement à la démarche durant la période de rédaction, en collaboration avec son conseil d'administration et un comité d'experts, pour assurer que le projet de loi corresponde le plus possible aux attentes des acteurs de l'économie sociale. Par la suite, le Chantier, ses membres et ses partenaires s'exprimeront lors de la commission parlementaire qui suivra le dépôt du projet de loi.

Enfin, aucune déclaration ou mesure nouvelle notable est issue du dépôt du présent budget, en ce qui a trait à la **promotion et la défense des droits**.

Dans un contexte où l'économie québécoise tourne au ralenti et où un financement adéquat des services publics est primordial, d'autres priorités auraient pu être ciblées plutôt que l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette, en vue de donner réellement une « chance pour tous ».

Référence : *Discours sur le budget 2013-2014*



Réforme de l'assurance-emploi : les répercussions bien tangibles d'une réforme aux intentions floues



L'application des règlements n'est pas encore claire, mais les conséquences de la ré-

forme de l'assurance-emploi ont commencé à noircir les pages des médias, depuis l'entrée en vigueur des modifications au régime, le 6 janvier dernier. On peut d'ailleurs prendre connaissance de cas bien concrets où des personnes se retrouvent sans prestations alors qu'elles ont contribué au régime et y aurait eu droit sans ce virage brutal. Des gens qui ne demandent pas mieux que subvenir adéquatement aux besoins de leur famille se voient contraints d'opter pour l'aide de dernier recours.

Comme le souligne en entrevue Thomas Mulcair, le chef de l'opposition officielle et du NPD, le fédéral balaie ainsi les problèmes dans la cour des provinces et leur fait porter un fardeau qui aurait pu être évité par des choix plus judicieux. Cette économie de bout de chandelle constitue une nuisance si flagrante qu'elle rend perplexe quant au jugement de l'administration Harper en matière de main-d'œuvre.

À cet égard, les syndicats et les associations d'employeurs manifestent également leur mécontentement et leur inquiétude à propos des difficultés supplémentaires liées au recrutement que cette réforme occasionnera. Ils contactent notamment les groupes de défense des chômeurs pour leur partager leurs craintes et trouver de l'information.

Véritable attaque à la structure économique des provinces

Dans l'économie canadienne hétérogène, chaque province est caractérisée par sa géographie et ses ressources. Le Québec et les Maritimes comprennent 70 % des travailleurs saisonniers et seront donc les deux provinces les plus touchées par cette réforme qualifiée d'insensée par plusieurs. Les impacts se feront ressentir principalement dans les économies régionales, en raison du faible bassin d'emploi, de l'économie mono-industrielle et saisonnière.

« Ce ne sont pas les travailleurs qui dépendent de l'assurance-emploi, c'est le gouvernement » Yvon Godin, député d'Acadie-Bathurst et porte-parole du NPD en matière de langues officielles

Les changements prévus bouleverseront des situations qui duraient depuis bien avant l'époque des timbres dans un carnet, et qui faisaient partie des réalités locales communes à plusieurs et socialement acceptées. Et puis, à l'impossible, nul n'est tenu; les prestataires ne peuvent effectuer des démarches d'emploi auprès d'entreprises fermées pour la morte-saison. À moins qu'on ne veuille vider les régions définitivement en envoyant les travailleurs vers les grandes villes. C'est ce qui risque d'advenir avec cette réforme, parce qu'un travailleur qui quitte sa région pour un emploi ailleurs pourrait bien ne plus y revenir. À terme, on pourrait donc craindre des fermetures de villages. Du moins, on conduira les gens vers une spirale descendante induite par des baisses de salaire et des coûts supplémentaires liés à l'obtention d'un nouvel emploi plus éloigné.

Selon Richard Shearmur, professeur d'économie régionale et urbaine au Centre urbanisation culture et société de l'INRS, si la mobilité et la flexibilité des travailleurs seront nécessaires pour que ces économies survivent, il ne faut pas tout leur

Défendre le droit au travail pour tous et toutes

Développer sans exclure

Défendre le droit d'accès à la formation pour tous et toutes

mettre sur le dos et leur demander complètement de changer leur manière de vivre. Du reste, on ne peut s'attendre à un changement culturel si on ne met pas en place les conditions favorables, comme la création d'emplois permanents. Et dans ce cas, on va bien au-delà de la bonne volonté des travailleurs.

Il s'agit d'une « réforme hâtive et mal pensée, bien qu'elle s'adresse à un problème réel dans ces économies. » Richard Sharmur, INRS

Selon les conservateurs, la solution pratique serait de trouver un emploi pour chaque saison : étendre de l'asphalte l'été et faire du déneigement l'hiver. Ce mode de vie semble aller de soi quand on ne connaît pas les contraintes du milieu et les obstacles que peut avoir l'individu à jongler avec plusieurs métiers. Il existe évidemment des gens peu scolarisés qui ne sauraient occuper un emploi qui les sort de leur zone de compétences actuelles.



Au lieu d'obliger les personnes au chômage à

chercher un emploi qui risque de ne pas leur convenir, pourquoi ne pas permettre la formation continue durant cette période ? On adopte ainsi une approche plus constructive que restrictive, en envisageant la situation de la personne dans une perspective durable et en misant sur son potentiel au lieu de lui couper les ailes.

Plusieurs questions ont été escamotées durant cette démarche : quoi faire pour mieux outiller les travailleurs ? Comment s'y prendre pour ne pas nuire aux économies saisonnières, mais plutôt préserver leur vitalité ? Quelles réglementations seraient nécessaires pour sauvegarder des industries déjà précaires et affectées par divers facteurs

du marché, comme la pêche au chalut ? Du reste, c'est grâce à une véritable politique de l'emploi, à spectre plus large, et pas seulement par des changements ponctuels et en surface que l'on contribuera à réduire le taux de chômage.

Alternatives et solutions

Certains voient le rapatriement de la compétence fédérale de l'assurance-emploi au Québec comme une proposition favorable à ce que le régime d'assurance-chômage « réponde mieux aux besoins du marché du travail dans les diverses régions du Québec, en particulier quant à l'élaboration des programmes de formation de la main-d'œuvre », selon les dires du Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC).

Pour sa part, le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) écarte cette proposition pour plusieurs raisons, notamment le fait qu'elle n'offre aucune perspective concrète d'amélioration pour les chômeurs et les chômeuses, qu'elle fait l'impasse sur le financement du régime et qu'elle encourage le désengagement du gouvernement fédéral quant à l'offre et l'administration des programmes sociaux. Toujours selon le MASSE, la volonté d'utiliser la proposition de rapatriement du régime pour relancer le débat public sur les insuffisances du régime actuel est certes louable, mais la solution envisagée est illusoire et n'atteindra aucunement les résultats escomptés. Il importe plutôt de lutter pour un véritable régime d'assurance chômage universel qui couvre l'ensemble des travailleurs et travailleuses.



Dans l'actualité

Idle no more : et l'emploi dans tout ça ?

La question autochtone a gagné en importance dans l'actualité et au parlement, depuis décembre dernier. Le mouvement Idle No More s'est propagé d'un océan à l'autre et les manifestations continuent de se tenir un peu partout au Canada. La grève de la faim de la chef Theresa Spence a permis de faire connaître le mouvement de revendications et de sensibiliser de nombreux Canadiens à la cause des Autochtones.

Les Premières Nations ont présenté au gouvernement fédéral, le 11 janvier dernier, leur plan en 13 points pour améliorer les conditions de vie de leurs communautés. Un élément est si important dans la présente démarche de revendication qu'il devrait être central : l'emploi. Pourtant, il se fait rare dans les discours les dernières semaines visant à empêcher l'adoption du projet de loi omnibus fédéral qui empiète sur les droits issus de traités. Pourquoi les manifestants et les représentants des Premières Nations ne mettent-ils pas l'accent sur cet enjeu majeur, alors que la sous-scolarisation et sur-incarcération sont aussi fréquentes dans ces populations ?

On pourrait penser que l'emploi est à l'étude dans le contexte plus large des droits issus des traités et qu'il s'inscrit dans les demandes autochtones formulées au gouvernement fédéral. Mais un débat sur les grands thèmes portés par le mouvement actuel et les revendications des interlocuteurs autochtones, ne peut offrir de résultats tangibles lorsque personne ne semble se référer au concept de l'emploi, comme clé de l'amélioration de la vie des communautés.

Mais si 150 ans d'histoire nous ont appris quelque chose, c'est bien que diriger plus d'argent d'Ottawa vers les conseils de bande ne résout pas les problèmes. Et il n'a pas été suffisant de se pencher sur les erreurs flagrantes du passé - qu'il s'agisse de la Loi sur les Indiens, les pensionnats, les mauvais traitements envers

les femmes autochtones ou le non-respect des traités. Il importe plutôt de se concentrer sur les solutions concrètes améliorer les conditions de vie des personnes autochtones. Et rien n'est plus porteur d'espoir qu'un emploi décent, avec l'accompagnement nécessaire pour le trouver et le garder.

Pensez à l'économie florissante de la Saskatchewan qui a supposément généré plus d'emplois qu'il ya de gens pour les occuper, mais qui exclut tout de même les autochtones. Dans cette province qui a vu une augmentation de 16 400 travailleurs en 2012 (539 800 personnes travaillaient en décembre) l'emploi chez les autochtones a quant à lui diminué, se situant autour de 40 000 personnes. Mais le pire, c'est qu'il s'agit d'une réalité qui perdure et que l'on rencontre partout au pays. Selon Doug Elliott, statisticien principal de la province, le taux d'emploi des personnes autochtones est incroyablement bas, mais il a été scandaleusement faible pendant si longtemps qu'il ne choque plus.

Peut-être que cette problématique n'est pas ouvertement abordée, car on ne saurait trop comment la régler. Le défi peut sembler insurmontable, mais il ne le sera que si l'on refuse d'en parler et de s'y attaquer.



Références :

Sask Trends Monitor

Sask. posts record job numbers in Dec

Défendre le droit au travail pour tous et toutes

Développer sans exclure

Défendre le droit d'accès à la formation pour tous et toutes

Nouvelles des membres et partenaires

Chantier de l'économie sociale : 5 @ 7 Conférence : Vers une future loi-cadre sur l'économie sociale au Québec

Le 30 janvier dernier avait lieu un événement qui a suscité beaucoup d'intérêt et une participation nombreuse, si bien que la webdiffusion a été l'option à envisager pour plusieurs, à défaut d'avoir une place pour assister à la conférence.



Photo : Chantier

Les discussions ont porté sur le rôle structurant d'une loi-cadre sur l'économie sociale au Québec, amenées par le cas de la France et autres expériences européennes qu'a partagées Jean-Louis Laville, professeur, sociologue, économiste et chercheur au CNRS en France. Monsieur Laville, expert reconnu internationalement en économie sociale et solidaire, a relaté le cheminement chaotique de l'économie sociale en dans l'Hexagone, notamment en raison de la difficile prise en compte de l'économie sociale par les pouvoirs publics et de la conflictualité entre deux visions, celle du Parti socialiste et des Verts (anciennement Europe Écologie Les Verts). Après des années de militantisme, projet de loi-cadre fut bien accueilli par les acteurs et a constitué le point de départ de grandes avancées, comme une meilleure reconnaissance des acteurs, ainsi qu'un renouvellement des rapports entre pouvoirs publics et associations, coopératives et mutuelles.

À la question « pourquoi une loi-cadre sur l'économie sociale au Québec ? », le président du Chantier, Patrick Duguay a répondu simplement « parce qu'on est rendu là ! » Nous sommes rendus à une certaine institutionnalisation, une

nouvelle phase, une ère de permanence et d'enracinement. L'idée de ce cadre juridique est venue des réflexions du Chantier et autres acteurs, inspirés par la démarche française. « Nous devons disposer d'une loi pour faire reconnaître ce que nous faisons déjà en réponse au besoin des collectivités et nous donner des moyens pour aller encore plus loin. »

Les deux vidéos de la conférence est disponible sur le site www.webtv.coop. Des photos de l'événement sont également disponibles sur le site www.chantier.qc.ca.

Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ)

En décembre, Le Collectif des entreprises d'insertion du Québec



Photo : Journal de Rosemont

a lancé la campagne « Aidez les raccrocheurs dans les entreprises d'insertion : doublez Lisée ! » L'événement

vise à amener les Québécois à reconnaître le travail primordial des entreprises d'insertion et à manifester leur appui de différentes façons, notamment par un don monétaire.

Le ministre de la métropole et député de Rosemont, Jean-François Lisée, a choisi de s'associer au Collectif et de faire don d'une partie de ses revenus aux entreprises d'insertion de sa circonscription, et ce, tant qu'il sera un représentant élu par la population. L'objectif consiste à amasser plus de 80 000 \$ d'ici le 28 février 2013, de façon à doubler le don annoncé par le ministre.



Le succès de cette initiative se manifeste déjà par une avantageuse revue de presse, par l'appui enthousiaste de monsieur Lisée et par l'achalandage du site du Collectif. Nul doute que la campagne sera fructueuse, car ce modèle unique d'intervention a démontré sa réussite au fil des ans puisque; plus de 80 % des finissants décrochent un emploi après leur formation ou font un retour aux études.

Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité (RQuODE) : colloque 2013



Chaque année, le RQuODE organise un colloque qui se veut un grand rassemblement du secteur de l'employabilité. Le Colloque RQuODE 2013 a pour thème *Entrer dans la lumière : de la connaissance à la reconnaissance*. Poussée par les transformations sociales, économiques, politiques et technologiques, l'employabilité est devenue un enjeu global que les sociétés ne peuvent laisser dans l'ombre. Son avenir passe par l'optimisation de la connaissance du secteur et de l'expertise de ses multiples acteurs afin que la lumière soit faite sur les solutions et stratégies développées par ces spécialistes de l'employabilité.

Programme du colloque

Vous trouverez dans le programme, le contenu des présentations, les instructions d'inscription ainsi que les directives d'hébergement à la dernière page.

Pour plus d'information concernant l'inscription ou les réservations :

Jean-Baptiste Fauconnier
Agent de communication
communication@rquode.com

Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) : des actions pour un Québec apprenant

POUR UN QUÉBEC APPRENANT

Sommet sur l'enseignement supérieur

L'ICÉA a produit un mémoire dans lequel il a fait valoir qu'il est essentiel que le Sommet sur l'enseignement supérieur de février 2013 tienne compte de la mission d'éducation des adultes des universités. « L'éducation des adultes est une partie intégrante des universités québécoises depuis plusieurs décennies. L'Institut estime que plus de 40 % des étudiantes et des étudiants universitaires peuvent être considérés comme des étudiants adultes. Or, au grand étonnement de l'ICÉA, cette réalité est passée sous silence dans les documents de réflexion publiés en prévision des rencontres thématiques préparant le Sommet. »

Semaine québécoise des adultes en formation

La 11e édition de la Semaine québécoise des adultes en formation (SQAF) se déroulera cette année du 6 au 14 avril 2013. Il est possible de télécharger les outils de promotion pour SQAF ou de les commander en version imprimée. Cette année encore, la SQAF sera présente dans les médias. Depuis septembre 2012, l'ICÉA réalise une série

Défendre le droit au travail pour tous et toutes

Développer sans exclure

Défendre le droit d'accès à la formation pour tous et toutes

d'émissions radiophoniques consacrées à l'éducation des adultes. Il est possible de les écouter sur le site de CIBL 101,5. À ne pas manquer : deux émissions seront spécifiquement dédiées à la Semaine québécoise des adultes en formation, en mars et avril 2013. Par ailleurs, le site Web de Radio-Canada offrira un espace collaboratif à la Grande Lecture. L'adresse pour accéder à la Grande Lecture à Radio-Canada sera disponible prochainement.

Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)

S'outiller et développer une expertise pour réaliser l'équité salariale dans vos organismes : un investissement gagnant...

Deux nouvelles échéances importantes au cours des prochaines années

Environ 10 000 entreprises et organismes qui ont atteint le seuil de 10 employés avant 2009 doivent réaliser un exercice d'équité salariale avant la fin de 2013 et afficher les résultats au plus tard le 1er janvier 2014. Cette échéance concerne un grand nombre de groupes communautaires. Les entreprises qui devaient réaliser leur exercice ou faire une évaluation de maintien de l'équité salariale avant la fin de 2010 doivent faire une évaluation de maintien avant la fin de 2015.

Démystifier l'équité salariale : une démarche plus complexe que compliquée

La démarche d'équité salariale peut apparaître complexe à première vue. Pourtant, il s'agit essentiellement d'une démarche d'évaluation qualitative des emplois d'un organisme. Les administrateurs et les personnes employées sont les mieux placés pour mener à bien cette démarche, et peuvent développer les compétences nécessaires à la réalisation de l'exercice, qu'il faudra reconduire aux

cinq ans. En tant qu'organisme de défense collective des droits, le CIAFT privilégie une approche favorisant l'autonomie des organismes communautaires.

Les membres de l'équipe travaillent en collaboration avec la commission de l'équité salariale depuis près de 10 ans et nous offrons des formations et des accompagnements à prix minime, adaptés au milieu communautaire, pour aider les employeurs, le personnel et les membres de CA à réaliser un exercice d'équité salariale. Ils mettent à leur disposition tous les outils nécessaires à la réalisation d'un exercice d'équité salariale et à son maintien.

Le maintien de l'équité salariale est une obligation légale !

Après avoir réalisé un premier exercice d'équité salariale, l'employeur a l'obligation d'en évaluer le maintien tous les cinq ans. Le maintien suppose une révision de la situation de l'organisme afin de détecter et de corriger des changements qui auraient eu pour effet de réintroduire un biais sexiste (par exemple, la création de nouvelles catégories d'emploi, ou des modifications à la tâche, aux responsabilités, etc.).

La démarche d'équité salariale : une occasion de réfléchir au système de rémunération et à l'équité interne au sein des organismes

L'un des objectifs d'un exercice d'équité salariale est de mettre de l'ordre dans les systèmes de rémunération et de rendre explicites les critères pour déterminer les salaires. Comme c'est le cas dans la plupart des petites entreprises, les systèmes de rémunération dans le milieu communautaire ont souvent été construits de façon empirique sans rendre explicites les critères d'équité. Les groupes sont donc confrontés aux questions complexes du respect des droits de leur personnel ainsi que de l'équité interne. En faisant un exercice d'équité salariale, on peut aller plus loin en examinant le système de rémunération de l'organisme.



Actif dans ce dossier depuis plus de vingt ans, le CIAFT a donné un grand nombre de formations auprès de plusieurs centaines de groupes et d'individus. Le CIAFT siège au comité des travailleuses non syndiquées de la Commission de l'équité salariale. Pour en savoir plus en savoir plus : www.ciaft.qc.ca



Photo : CPCML

CDEC LaSalle-Lachine : discussions et actions pour l'intégration des talents formés à l'étranger

Le 17 janvier dernier s'est tenu un déjeuner rencontre sur les pratiques gagnantes en matière d'intégration des professionnels formés à l'étranger. L'activité a compté sur la présence de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre responsable de la Charte de la langue française, madame Diane De Courcy et du ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur et ministre responsable de la région de Montréal, monsieur Jean-François Lisée.

Des pistes de solutions pour faciliter l'intégration des talents formés à l'étranger

Au cours de cette rencontre qui a réuni des dirigeants de PME, les participants ont proposé des pistes de so-

lutions intéressantes pour faciliter l'intégration réussie des travailleuses et travailleurs formés à l'étranger et accueillis au Québec. Monsieur Claude Ménard, président de MCDS, intelligence marketing, a souligné que dans son entreprise « On a souhaité s'adapter pour bien accueillir nos employés d'origine étrangère. Lors du processus d'entrevue par exemple, on leur explique la culture d'entreprise au Québec et on entend la personne là-dessus. On organise également des déjeuners d'échange avec ces employés, des visites du grand Montréal, on leur donne des indications touristiques pour découvrir le Québec. On s'est assuré également de la mise en place d'outils de communication. »

Dans le même ordre d'idées, les entrepreneurs présents ont mis en avant l'importance de valoriser les professionnels immigrants formés à l'étranger et de les encourager dans leur milieu de travail : « Il faut que les compétences soient valorisées. Quand le bon vouloir est là, donnez-leur une chance. Trouvez une bonne manière de communiquer avec eux et prenez le temps de le faire. » a dit Mme Cornelia Bota, directrice de la Clinique dentaire Dr Cornelia. « Je pense qu'en tant qu'employeurs, nous avons un rôle de stimulant pour ces personnes-là. Il faut les encourager à aller approfondir leurs compétences. » a complété monsieur Robert Paquette, associé de l'agence d'architecture Bertrand-Paquette.

Lancement du projet Intégration par les compétences

Organisé par la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) LaSalle-Lachine et le Regroupement économique et social du Sud-Ouest, l'évènement a également été l'occasion de lancer officiellement le projet Intégration par les compétences. L'Intégration par les compétences est un projet qui vise à outiller les PME afin de faciliter la reconnaissance des compétences des travailleurs immigrants qualifiés et à favoriser leur embauche dans des postes correspondant à leurs compétences.

Défendre le droit au travail pour tous et toutes

Développer sans exclure

Défendre le droit d'accès à la formation pour tous et toutes

Élaboré et implanté par la CDEC LaSalle-Lachine, en collaboration avec les mutuelles de formation FormaPlus et FormaPME, le CAMO-PI et le Cégep Marie-Victorin, ce projet a pu voir le jour grâce au soutien financier du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, dans le cadre de son programme Défi Montréal.



Photo : CDEC LaSalle-Lachine

SPHERE-Québec : nouveaux programmes de développement de compétences pour personnes handicapées à Laval et Montréal



Deux formations adaptées avec stage en entreprise ont été lancées récemment à Laval et Montréal, permettant à plus d'une vingtaine de personnes avec des limitations fonctionnelles d'accéder au marché du travail dans un domaine présentant de bonnes perspectives d'emploi. Accompagnés par des professionnels tout au long de la démarche, les participants développent des connaissances théoriques et pratiques ainsi que des compétences autant professionnelles que relationnelles.

Ainsi, depuis décembre, dix participants se préparent au métier d'aide-fleuriste à Laval. Le programme vise leur intégration et leur maintien dans un emploi régulier dès juin. Le Centre de formation horticole de Laval, la Commission scolaire de Laval, Horticompetences, L'ÉTAPE, Emploi-Québec, SPHERE-Québec et Service Canada collaborent au projet.

Dans la région de Montréal, le nouveau programme d'aide de cuisine se déroule de février à juin. Les partenaires du projet sont Action main-d'œuvre inc., le Centre Champagnat, la Commission scolaire de Montréal, le Centre de formation de l'alimentation et du commerce du Québec, Emploi-Québec—Île-de-Montréal, SPHERE-Québec et le CAMO pour personnes handicapées.



Ces nouvelles formations adaptées s'ajoutent à celles mises en place dans quelques régions du Québec au cours des dix dernières années. Grâce à des projets comme ceux-ci, l'organisme SPHERE-Québec soutient l'inclusion en emploi de centaines de personnes handicapées chaque année.

Pour renseignements :

Lyne Vincent, coordonnatrice au développement de projets

SPHERE-Québec

418-522-4747 ou 1-888-455-4334, poste 208

l.vincent@sphere-qc.ca



FormaPlus et Carrefour francisation : cours de français langue seconde gratuits pour travailleurs et travailleuses

FormaPlus participe, comme une quinzaine d'autres organisations et associations, à préserver le visage français de Montréal en adhérant à la « Stratégie commune » signée à l'issue du Rendez-vous des gens d'affaires et des partenaires socioéconomiques le 10 octobre 2008.

Formation gratuite en français langue seconde :

- Pour tous les employés à temps complet, à temps partiel ou travailleurs autonomes;
- Pour les entreprises privées, les OBNL, les coopératives, les CPE sur l'île de Montréal.

Il s'agit de 45 heures de cours axés sur la communication orale et écrite, adaptés au contexte de travail. La formation est entièrement payée par le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre.

Lieu de la formation

- Sur les lieux de travail (si le nombre d'inscriptions le permet)
- Dans l'un des endroits suivants :
 - 5010, rue Paré
 - 767, rue Bélanger
 - Centre St-Pierre : 1212 rue Panet
 - Maison Parent-Roback : 110 rue Ste-Thérèse
 - CIMOÎ : 143, Place Frontenac, Pointe-Claire

Pour plus d'information :

Benoit Desroches : 514 931-1586, poste 264

bdesroches@formaplus.ca

Des affaires en français



Défendre le droit au travail pour tous et toutes

Développer sans exclure

Défendre le droit d'accès à la formation pour tous et toutes

Le portail de la reconnaissance des compétences : trois organismes à Montréal pour un meilleur accès à l'emploi



Le portail de la
RECONNAISSANCE
des **COMPÉTENCES**

3 organismes
à Montréal
pour un meilleur
accès à l'emploi

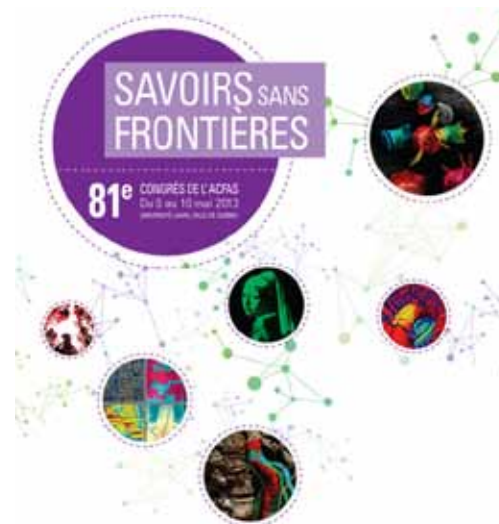
Le **Portail de la reconnaissance des compétences** regroupe actuellement les trois organismes ayant pour mandat de répondre aux besoins d'information des personnes désirant s'inscrire à un processus de reconnaissance des compétences. Deux stratégies sont actuellement disponibles. La reconnaissance des acquis et compétences (RAC), qui est celle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, permet d'obtenir un diplôme d'études de niveau professionnel ou collégial. Le SERACIM a été mandaté par les commissions scolaires de l'Île-de-Montréal pour offrir les services d'accueil et d'information, alors que Compétences Montréal regroupe les collèges publics. La reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RCMO), qui est la stratégie du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, permet quant à elle d'obtenir un Certificat de qualification professionnelle. Certifié Compétent est l'organisme mandaté pour accompagner les travailleurs dans cette démarche. Le Portail de la reconnaissance des compétences est une initiative régionale soutenue par la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal et Éducation Montréal.

Pour toute information, vous pouvez communiquer avec Diane Bastien, conseillère en reconnaissance des compétences, au 514 789-0067, poste 202.

Événements

Congrès de l'ACFAS

Le 81^e Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) aura lieu du 6 au 10 mai 2013, à l'Université Laval. Nommée *Savoirs sans frontières*, cette rencontre permettra, comme chaque édition, d'affirmer la présence d'une recherche scientifique et d'une recherche-crédation de haut calibre réalisée par des acteurs francophones ou francophiles qui répondent aux attentes d'une société mouvante où l'innovation et l'adaptation sont incontournables. Cette occasion unique de mise en commun de connaissances, de points de vue et de compétences contribuera manifestement au développement des multiples dimensions de notre société. Consultez le site pour prendre connaissance du programme et des appels à communications.



Le CAMO pour personnes handicapées et L'Événement Carrières s'associent pour un grand salon de l'emploi INCLUSIF !

La formule de la **Journée Contact** employeurs/personnes handicapées du Comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO) pour personnes handicapées sera intégrée à **L'Événement Carrières** pour un premier grand salon de l'emploi inclusif, les 10 et 11 avril 2013 au Palais des congrès de Montréal. Leader dans l'organisation de salons carrières à Montréal depuis 10 ans, L'Événement Carrières, qui regroupe quatre salons sous un même toit (160 exposants et 2 000 postes offerts), est vite devenu un partenaire incontournable pour le CAMO qui souhaitait intégrer la formule de la Journée Contact à un salon de l'emploi d'envergure.

Un des objectifs de cette première collaboration est de permettre aux étudiants, aux finissants, aux diplômés et aux personnes actives sur le marché du travail, qui ont une limitation fonctionnelle (incluant les difficultés liées à la santé mentale ou aux troubles d'apprentissage), d'avoir accès à un plus grand nombre d'employeurs, à une plus grande diversité de secteurs d'emploi et à davantage de postes, le tout en leur assurant un salon inclusif offrant les mesures d'accommodements spécifiques à la Journée Contact employeurs/personnes handicapées. Un autre objectif est de permettre à un plus grand nombre d'employeurs de rencontrer et de tirer profit d'une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée.

Le mode d'inscription est toujours le même, c'est-à-dire que les participants ayant une limitation fonctionnelle s'inscrivent au www.camo.qc.ca afin de faire connaître leurs besoins d'accommodement et leur profil de compétences.

L'Événement Carrières

Un grand salon de l'emploi inclusif avec le CAMO pour personnes handicapées

Mercredi 10 avril 2013 de midi à 19 h
Jeudi 11 avril 2013 de 10 h à 17 h

Palais des congrès de Montréal (station de métro Place-d'Armes)

Inscription au www.camo.qc.ca (avant le 5 avril à 16 h pour les mesures d'accommodement)

Information : 514 522-3310

*Le CAMO pour personnes handicapées et L'Événement Carrières s'associent pour un grand salon de l'emploi **INCLUSIF!***



4 salons sous un même toit!

- Salon Carrières et développement professionnel présenté par *La Presse*
- Salon Emploi de la santé et des services sociaux
- Salon Carrières Banque | Finance | Assurance
- Salon Carrières en technologie (minimum 2 ans d'expérience en TI) et Salon Carrières Réseau des ingénieurs du Québec (diplômé en génie ou ingénieur)

Des pavillons thématiques

- Carrières et emplois
- Immigration – Aide à l'emploi
- Formation professionnelle adulte
- Entrepreneuriat

Défendre le droit au travail pour tous et toutes

Développer sans exclure

Défendre le droit d'accès à la formation pour tous et toutes

Formations



Photo : Centre St-Pierre

Formations au Centre St-Pierre

Stratégies de communication pour le Web 2.0

Votre groupe est déjà présent sur le Web 2.0. Votre page Facebook et votre compte Twitter sont actifs. Votre équipe anime déjà un blogue. Quelles leçons en tirez-vous ? Comment améliorer votre influence dans les médias sociaux ? Quelles stratégies doit-on privilégier ? Quel contenu doit-on y déposer ?

Jeudi 7 février 2013, 9 h à 16 h

Groupe limité à 20 personnes 95 \$ plus frais d'inscription 20 \$

Bilan et rapport annuel d'activités : deux étapes importantes de la reddition de comptes

Le bilan permet de prendre du recul et de faire le point sur l'année qui vient de s'écouler. Le rapport annuel d'activités doit traduire le dynamisme de votre vie associative et votre engagement envers la communauté. Cet atelier vous fournit des outils nécessaires à la préparation de ces deux étapes. Apportez votre dernier rapport annuel d'activités.

Jeudi 21 février 2013, 9 h à 16 h

Groupe limité à 18 personnes 95 \$ plus frais d'inscription 20 \$

Publications

Repenser l'inCapacité dans le secteur privé

Nous avons tous des capacités. Certaines sont seulement plus apparentes que d'autres.

Rapport du Groupe de travail spécial sur les possibilités d'emploi des personnes handicapées.

Document PDF



Écrire, lire et apprendre à l'âge adulte



À partir de deux groupes de travaux de recherche, le premier sur les pratiques sociales de l'écrit, le deuxième sur l'apprentissage expérientiel, informel, au travail ou dans la vie de tous les jours, cet ouvrage permet de mieux comprendre le rôle que joue l'écrit dans l'apprentissage hors de l'école et à l'âge adulte de personnes qui sont souvent sans premier diplôme du secondaire.



Faites-vous entendre

Votre Coalition est soucieuse de connaître la vie associative de ses membres, leurs réalisations ainsi que l'avancement de leurs projets. À travers notre Info-Courriel, nous souhaitons vous offrir un espace à part entière, une vitrine vous permettant de vous exprimer sur les enjeux qui vous préoccupent. Informez-nous, soumettez-nous vos initiatives et projets et profitez ainsi du large réseau de diffusion de votre Coalition !

L'équipe de la Coalition

Pour plus d'information sur l'Info-Courriel :

Christine Guillemette
communication@cocdmo.qc.ca

55, avenue Mont-Royal Ouest, bureau 303
Montréal (Québec) H2T 2S6
Téléphone : 514 948-0505
Télécopieur : 514 948-0044
www.cocdmo.qc.ca
info@cocdmo.qc.ca

